Numéro 63

LE Tambour CURISSOIS

BULLETIN MUNICIPAL DE CURIS-AU-MONT-D'OR

Rétrospective 2018

Sommaire

Éditorial de Monsieur le Maire 3
Finances 4
École 6
Curis et le Développement Durable (DD) 8
Voirie 9
Éclairage public 11
Urbanisme 12
Travaux d'aménagement du village 13
Restauration du patrimoine 14
Fleurissement 15

Commémoration du 11 novembre 16
Marrons Chauds 2018 18
Père Noël 18
Repas des aînés 19
Démarche citoyenne - Jardins partagés 19
Un conteneur à la salle du Vallon 19
Sorties scolaires 20
Journées Européennes du Patrimoine 2018 22
Jardins partagés 23
ThouAMAPorte 24
État civil 25

Le sou des écoles 26
Comité des fêtes de Curis 27
Les activités enfants de Sports et Loisirs 28
Le théâtre de Curis 30
La voie du sabre japonais - TAKE Lyon Iaidō 32
Tai-Chi-Chuan à Curis au Mont d'Or 33
Monts d'Or tennis de table 34
Société de chasse de Curis 35
Bienvenue au Rammo d'Or pour l'année 2018-2019 ! 36
Albijeunes - Quoi de neuf à l'accueil de loisirs ? 37
Festival Démon d'Or 2018 38

Curis en images 39

Numéro 63 LE Tambour CURISSOIS
BULLETIN MUNICIPAL DE CURIS-AU-MONT-D'OR

Directeur de publication : Pierre Gouverneyre
Rédactrice en chef : Isabelle Juillard
Comité de rédaction : Équipe Municipale
Mise en page et impression : Vassel Graphique, Bron
Tél. 04 72 81 02 02 - www.vasselgraphique.com

Merci à tous les acteurs de Curis
qui contribuent à la vie du village,
merci à tous les contributeurs du Tambour
pour leurs articles et leurs photos,
et merci à tous les annonceurs pour leur soutien.

l'Éditorial de Monsieur le Maire

Notre village a de l'avenir

Chers Curissoises, Chers Curissois,

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je rédige cet édito.
Comme vous pouvez le constater nous avons voulu faire un clin d'œil en cette année 2019 pour la quarantième de notre Tambour.
En effet c'est en Janvier 1979 qu'il a vu le jour sous la houlette d'Andrée Cadot.
A cette époque la parution était semestrielle (quel courage !), le papier glacé n'était pas à l'ordre du jour et la couleur de la couverte (orange) était plutôt flashy. Mais l'essentiel était là, Le Tambour venait de naître et allait permettre de communiquer avec les Curissois et ainsi créer un lien.
Nous avons voulu le rééditer à l'identique afin de rester fidèles à l'esprit de l'époque.
Cette réédition vous montrera que l'on n'a rien inventé et que les préoccupations étaient très proches des nôtres.
Ce clin d'œil pour nous rappeler que le présent et l'avenir se bâtissent sur les bases du passé.

Pour le présent et l'avenir proche de Curis, l'année 2019 sera l'année des GRANDS TRAVAUX.
En effet c'est toute l'entrée sud de la commune en venant de Poleymieux qui va changer de visage.
Cela a déjà commencé avec le début de l'enfouissement des réseaux électriques et se poursuivra durant toute l'année avec les travaux de la route départementale, l'aménagement du Terrain des Poiriers et la remise à l'air libre du Thou en seconde partie d'année et début 2020.

Soyons persuadés que cela va nous apporter des désagréments mais nous aurons au final une véritable entrée de village.

Nous aurons ainsi atteint deux objectifs que sont d'une part la sécurisation des piétons avec une diminution de la vitesse et d'autre part celle des biens et des personnes en limitant les risques de débordements du ruisseau tout en travaillant sur l'aspect esthétique de notre village.

Si la Métropole prend la plupart des financements en charge, il nous reste l'aménagement du Champ des Poiriers ainsi que l'enfouissement pour la commune.
Tout cela se fera bien évidemment dans le même souci de respect de nos équilibres financiers qui nous habite depuis 2014.
J'en veux pour preuve le maintien des taux d'imposition pour la cinquième année consécutive.

En ce début d'année nous pouvons nous féliciter du succès rencontré lors de toutes les festivités organisées. Cela prouve s'il en était besoin l'importance de nos associations et du lien qu'elles créent à travers leurs animations.

Les communes sont le maillon essentiel de la France et sans elles, elle n'aurait jamais pu devenir ce qu'elle est aujourd'hui, une nation unie.
C'est pourquoi, nous devons être attentifs au risque de centralisation que fait peser sur nos communes le nouveau mode électoral des représentants à la Métropole de Lyon.
En effet, si rien n'est fait d'ici là, nous pourrions connaître en 2020 une communauté de Communes sans que toutes celles-ci ne soient représentées.
Il sera alors difficile de faire entendre la voix de la plus petite commune de cette Métropole, voire de lutter contre la disparation de toutes les Communes au profit d'un nouvel arrondissement de Lyon.

Je tiens en mon nom ainsi qu'en celui de toute l'équipe municipale, à présenter à chacune et chacun d'entre vous, Curissois, membres des associations, personnel municipal, annonceurs, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

Pierre Gouverneyre
Maire de Curis-au-Mont-d'Or

Finances

Le budget des municipalités est organisé avec deux composantes : la section Fonctionnement et la section Investissement. La section Fonctionnement enregistre les recettes et charges récurrentes, relatives à l'exploitation ; la section Investissement recueille les dépenses d'investissement et les remboursements d'emprunt qui sont équilibrées par l'excédent de la section Fonctionnement, les subventions d'équipement et les emprunts souscrits.

Il est donc essentiel de maintenir un excédent de Fonctionnement suffisant afin de maintenir la capacité d'investissement nécessaire à la réalisation de nos projets et à la rénovation de nos équipements municipaux.

Le budget 2018 avait été construit avec cette orientation dans le contexte de baisse des dotations de l'état que nous subissons depuis plusieurs années.

La section Fonctionnement

Les éléments clés de la section Fonctionnement en 2018

- Taux d'imposition de la municipalité inchangés [1]
- Baisse des dotations de l'État de 9 667 € par rapport à 2017
- Augmentation des charges de personnel de 2%
- Baisse des charges à caractère général de 4 % grâce à la réalisation d'économies sur nos prestations récurrentes
- Très légère hausse de l'excédent de fonctionnement qui passe de 159 à 161 milliers d'Euros.

[1] Les taux d'imposition de Curis au Mont d'Or sont inchangés depuis 2013

Impact de la baisse des dotations depuis 2013

Rappel : La réduction des dotations de l'État aux collectivités territoriales entamée en 2014 s'est poursuivie de 2015 à 2017 avec une diminution de 11 milliards d'euros au niveau national.

Pour Curis au Mont d'Or, la baisse des dotations de l'état par rapport à 2013 représente pour l'année 2018 une perte de recettes de 93 070 Euros.

De 2014 à 2018, cela a représenté 365 Milliers d'Euros de recettes en moins pour la commune.

Pour l'année 2018, nous prévoyons un total de recettes de 970 285 € et anticipons un excédent de fonctionnement de 161 milliers d'euros, les Recettes et Dépenses sont résumées ci-dessous :

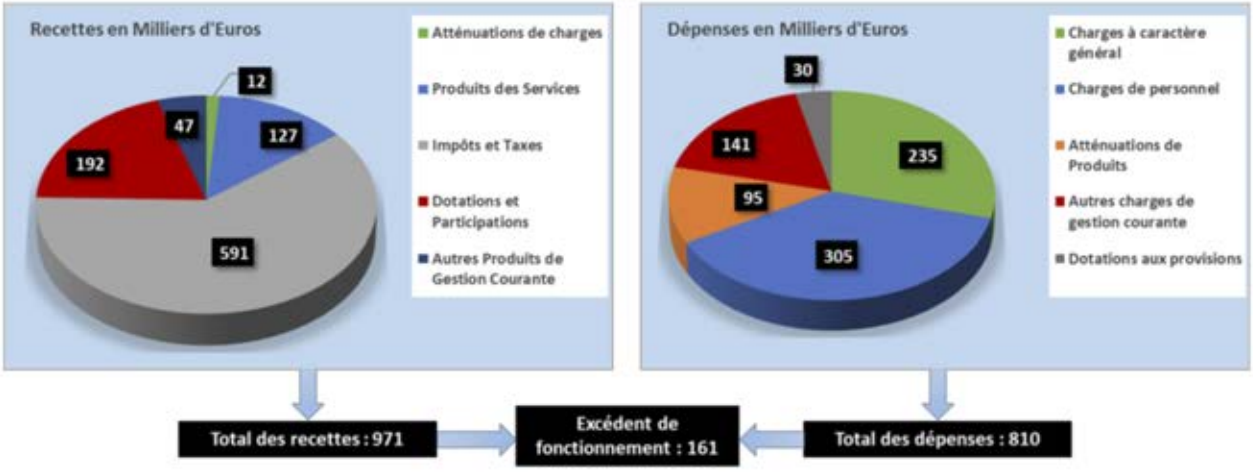

En 2018, avec 100€, la commune a dépensé pour son fonctionnent :

La section Investissement

Les dépenses d'investissement sont restées inférieures à ce que nous avions prévu dans notre budget 2018, le projet de commerce n'a pas encore débouché et le projet de jardins partagés se concrétise.

Les investissements réalisés en 2018 en milliers d'Euros :

- Réfection de la toiture de l'église: 44
- Enfouissement Chemin des Carrières : 140 (via fonds de concours)
- Aménagements des bâtiments municipaux : 14

Pour un total estimé à 214 milliers d'Euros

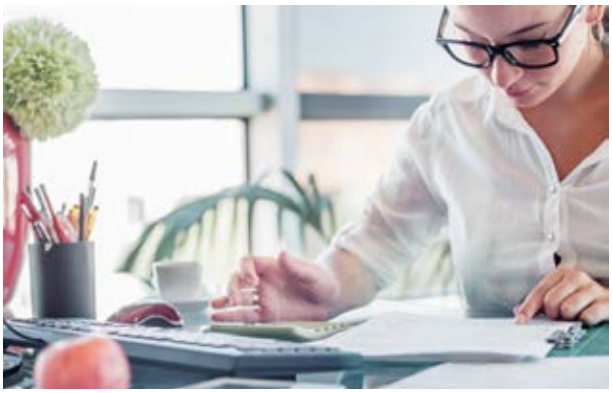

Les investissements à venir :

- Commerce
- Jardins Partagés

L'endettement a baissé en 2018, passant de 431 Euros à 343 Euros par habitant, ce qui reste nettement en dessous de la moyenne nationale qui se situe à 960 Euros par habitant ; il est également en dessous de la moyenne de la strate (595 Euros par habitant). Cette baisse est la conséquence immédiate du premier remboursement de 98 Milliers d'Euros du prêt de 500 Milliers d'Euros contracté en 2017.

La section investissement a enregistré en recette cette année des subventions liées au projet de micro-crèche pour 174 Milliers d'Euros, l'excédent de Fonctionnement permettra d'équilibrer l'ensemble.

La situation financière reste ainsi saine et à fiscalité constante, nous sommes en mesure de poursuivre nos projets comme nous l'avions prévu.

Néanmoins, il est certain que l'État recherchera à réduire la dépense publique dans les années à venir, nous devrons donc rester vigilants dans la gestion de nos ressources et perspicaces quant à l'évolution des dotations et de la fiscalité locale afin de maintenir notre capacité d'investissement et mener nos projets à terme.

Stéphane Ferrarelli

École

Avec ses 6 classes et ses 143 élèves inscrits, l'école de Curis au Mont d'Or se porte bien !

En 2018, il a été décidé à une très large majorité, lors d'un conseil d'école exceptionnel (enseignantes, représentants des parents d'élèves, représentant DDEN et représentants de la commune) de revenir à une semaine de 4 jours.

L'équipe enseignante a pu dire que le travail sur 5 matinées était profitable mais que le temps en collectivité pour les enfants était augmenté ce qui entraînait fatigue et agitation supplémentaires.

Nous tenons à remercier le personnel communal qui s'est impliqué pendant ces trois années pour imaginer et mettre en place des activités qui, de l'avis de tous, étaient de qualité.

Nous remercions également les bénévoles qui ont accompagné pendant toute cette durée avec fidélité et attention les petits curissois : Mme Dally, Mme Poirier, Mme Mansuy et Mme Maitre.

Afin de faciliter les démarches des parents pour trouver un moyen de garde pour le mercredi, la mairie a pris contact avec les communes ayant des structures d'accueil : Albigny (commune à laquelle nous versons une participation financière dans le cadre d'une convention Jeunesse) Poleymieux et St Germain au Mont d'Or. Toutes les familles ont pu trouver une solution de garde pour la rentrée.

Le périscolaire

Cette année, il y peut y avoir jusqu'à 65 enfants à la garderie entre 16h30 et 17h00, une quarantaine jusqu'à 17h30 et une vingtaine jusqu'à la fermeture. Pour avoir un ordre d'idée, avant que les TAP ne soient mis en place, en 2013 il y avait une vingtaine d'enfants à la garderie à 16h30...

Ce changement d'échelle nous oblige à poser un cadre plus précis pour les inscriptions à la garderie dans un souci de sécurité et d'organisation.

Il avait été décidé début 2018, que les parents pouvaient récupérer leurs enfants uniquement à partir de 17h00. Cela permet un temps dédié uniquement aux enfants pour faire l'appel, leur offrir le goûter dans de bonnes conditions sans être interrompu. La tarification est passée à la demi-heure et l'acquisition d'une tablette avec un logiciel spécifique devrait alléger le temps passé par les employés à pointer et à saisir pour la facturation. Nous remercions les parents d'élèves qui nous ont accompagnés pour le choix du matériel.

Des activités organisées sont proposées pour leur assurer un temps de garde de qualité : jeux collectifs, jeux de société, cuisine, arts plastiques, activités manuelles...

Une analyse de la pratique a été mise en place pour le personnel en lien avec les enfants, cela nous a semblé important afin de prendre du recul face aux situations vécues quotidiennement qui nécessitent un engagement total et une capacité d'adaptation très importante.

Le temps de la cantine

Il y a 132 enfants inscrits à la cantine.
C'est un temps important pour les enfants, une pause entre deux temps d'apprentissage, qui doit leur permettre de se poser, de prendre plaisir à manger, de découvrir de nouvelles saveurs. Une personne supplémentaire accompagne les petits pendant ce temps. Un tutorat (sur la base du volontariat évidemment !) a été mis en place récemment, afin que des grands viennent aider les plus petits à manger. Les grands en retirent une grande satisfaction et les petits aussi.
Des activités sont également proposées : relaxation, chorale et des jeux, temps calmes

Un travail avec plusieurs autres communes (Albigny, Rochetaillée, St Germain, Poleymieux, Couzon) a été mené durant toute cette année pour offrir une restauration contenant une part de bio plus importante. Car nous croyons, comme le disent de récentes études que se nourrir sainement aide à être en bonne santé : la consommation de produits bio permettrait de baisser de 25 % le risque de cancer. Au-delà de l'effet de « mode » ou « BoBo » il nous semble important que les enfants aient accès à des produits sains, de qualité et bons...
Cette année nous atteignons 50% de produits bio, et intégrant des produits locaux tels que les fromages de la ferme de l'Hermitage à Limonest, des fruits de Chasselay, et du pain bio de l'association de réinsertion « pain et partage ».

Les travaux à l'école

Les couloirs de la maternelle ont été repeints et de nouveaux casiers pour les petits chaussons ont été fabriqués par les agents techniques.
Le jardin pédagogique continue son évolution et le parking à vélos a retrouvé sa place après les travaux de l'arrière de l'école.
La végétalisation de la cour prend forme, avec la floraison des 1ères passiflores (photo ci-dessus)
Et cette année encore:
Les élèves de CP, CE1 et CE2 se rendent à la piscine de la base militaire de Poleymieux.
Severine PIOLTI va faire chanter, swinguer et rêver les écoliers et leurs enseignantes, pour le plus grand plaisir de tous!! (photo ci-contre).
Les enfants semblent toujours contents de venir à LEUR école, dans LEUR garderie et LEUR cantine et d'apprécier les adultes qui sont présents pour EUX.

Sylvie Bougenot
et Frédérique Bavière

Curis et le Développement Durable (DD)

L'année dernière on parlait du DD, en disant que c'était un mot bien à la mode, mais en cette fin d'année, on constate une accélération et ça devient, non plus une mode éphémère ,mais une prise de conscience générale qu'il faut « fonctionner » autrement, d'arrêter de scier la branche sur laquelle on est assis, de comprendre l'impact social et environnemental des produits qui nous entourent, que nous consommons et de recréer des schémas nouveaux pour la suite.

En tout cas, aussi à Curis, nous avons pris le parti, depuis un certain temps, qu'il était de notre devoir de mener des actions dans ce sens-là. Nous avons évidemment conscience que nous n'allons pas révolutionner le monde (ou du moins rapidement), mais qu'en tout cas nous voulions faire notre part... en vous invitant aussi individuellement à faire la vôtre.

Même parmi nos incohérences et rouages lourds à changer, nous voulions quand même être acteur de ce changement.

Voici quelques exemples des initiatives menées en ce moment à Curis

Sylvicolor T

Pour toutes les applications de nouvelle peinture dans la commune, et principalement pour l'école, nous avons fait appel à Sylvicolor, qui nous fournit des peintures bios et équitables qui améliorent la qualité de l'air intérieur et extérieur (et à un prix pas forcément plus cher que des peintures classiques, industrielles)... nos « petits » et nous, respirons mieux et en amont la peinture n'utilise pas de produits chimiques transformés donc aussi mieux pour la planète... que des avantages*.

Broyat, plante

Un compost a été créé au cimetière pour la tonte et l'entretien des espaces verts communaux... il nous sert après à fertiliser le sol des nouvelles plantations et nous évite d'apporter tout ça à la déchetterie et en plus des achats inutiles de terreau,des trajets inutiles en voiture et ainsi diminuer les coûts... que des avantages*.

Enfouissement des câbles électriques de la rue des carrières, au centre du village : nous avons fait le choix de réutiliser des éclairages publics existants, diminuer ailleurs cet éclairage qui semblait peu utile en relocalisant plutôt que d'acheter du « neuf »... que des avantages*.

Vignes à Curis

la commune a racheté un terrain en haut du chemin du chêne, il a été défriché, nettoyé et mis à disposition du Bouc et la Treille pour produire du Viognier, en bio (cépage plus adapté au changement climatique constaté depuis de nombreuses années)... bientôt du vin de Curis !!... et donc plutôt que de le laisser en friche, permettre une production saine et locale... que des avantages* (à consommer avec modération).

Eco pâturage

Le choix a été fait de mettre à la disposition d'un jeune de Curis, des terrains pour faire brouter ses chèvres... la commune a investi dans les clôtures pour les parquer, mais a ainsi évité le coût de l'entretien de parties escarpées ou difficilement accessibles, moins de gasoil, de pollution de l'air, de nuisances sonores, et de faire plaisir à quelqu'un du village... que des avantages*.

Utilisation eau du Thou

En attendant la réparation du conduit d'eau pour alimenter la Fontaine, le choix a été fait de récupérer l'eau du Thou pour arroser les espaces verts de la commune, plutôt que de prendre au robinet une eau traitée, potable et coûteuse... pour arroser les plantations... que des avantages*.

Restauration collective

Nous avons mis en place des réunions régulières avec nos voisins, communes du Val de Saône pour essayer d'améliorer la restauration collective, mais aussi par un cercle vertueux et à plus long terme, améliorer le bien-être et la qualité de vie de chacun. Et même si Curis avait déjà plus de 50 % de bio dans les assiettes (sans augmentation du tarif et alors que les autres cantines n'avaient que 20 %)... il nous semblait important de continuer cette démarche.

Après 2 années de cogitation, d'appels d'offres, de visite d'établissements ayant optés pour un autre système de restauration collective... nous sommes arrivés au constat qu'il est encore très difficile en 2018 de changer les rouages de la restauration collective telle qu'elle est, c'est la raison pour laquelle nous avons provoqué une réunion avec Maires et élus du Val de Saône, présenté notre travail et sommes arrivés au constat qu'il fallait créer à plusieurs communes une « cuisine centrale »,pour servir des repas sains au plus grand nombre, créer des emplois pour la transformation, mais aussi créer des emplois en production (maraîchage ou autres) et être ainsi en cohérence complète avec la politique du Syndicat Plaine Mont d'or qui œuvre aussi pour relocaliser la production agricole... le poumon vert ou nous habitons est ainsi respecté et utilisé pour le bien de tous... que des avantages*.

Voilà donc quelques initiatives de DD prises dans notre belle commune, souhaitant participer au mieux-être de tous et au tournant qu'il semble important de prendre.

Que chacun d'entre nous prenne conscience de tous les coûts cachés de notre manière de vivre, de consommer, et des améliorations possibles que nous pouvons tous faire. Sans se « flageller » et avec conviction d'être autant que possible, acteur du changement que nous voulons voir dans ce monde.

Petrus élu et citoyen du village

* avantage financier, social, environnemental

Voirie

Les rues de Curis font l'objet d'un suivi permanent de la part des élus pour l'entretien courant. L'ensemble des travaux de voirie est intégralement financé par la Métropole.

Votre municipalité intervient afin de signaler quelles sont les interventions prioritaires à réaliser pour l'amélioration de la sécurité.

En 2018, les travaux de sécurisation de la rue de la Mairie se sont terminés avec la réalisation de résine devant la mairie.

Sur la RD 73, les enrobés ont été repris depuis le lotissement de l'Orée des Monts d'Or jusqu'à la salle du Vallon.

Courant octobre a débuté le chantier d'enfouissement des réseaux chemin des carrières et route des Monts d'Or (du château au lotissement du vallon d'or). Ces travaux sont les prémices de gros travaux que va connaître notre commune avec la requalification de la place de la Fontaine et la route des monts d'or à l'entrée sud du village, l'aménagement du terrain des poiriers et la remise à l'air libre du Thou dans la plaine du château.

Pour la place de la fontaine il s'agira d'une intervention légère avec notamment le remplacement des toilettes (mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite), la suppression ou le déplacement des émergences techniques au profit d'un

Visuel emmarchement après travaux

emmarchement permettant d'ouvrir la place sur la RD et création d'une continuité avec le terrain des poiriers.

La RD73 va quant à elle être totalement remodelée afin d'apaiser la circulation, un trottoir sera créé jusqu'au lotissement du vallon d'or, une écluse de régulation au niveau du début de l'aménagement et deux plateaux surélevés, ces dispositifs permettront de sécuriser les traversées et enfin la vitesse sera limitée à 30km/h.

Visuel écluse route des monts d'or

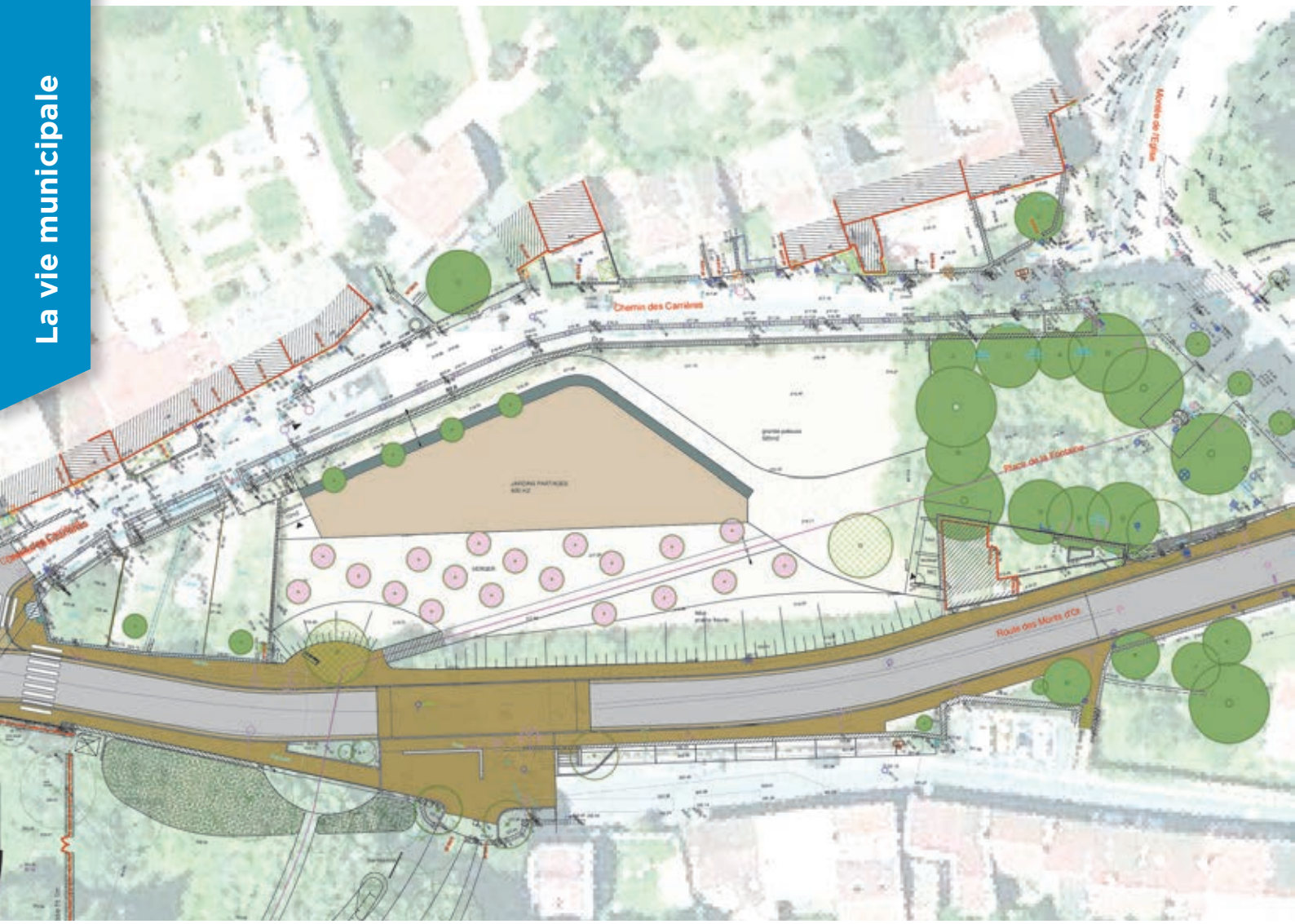

Avant projet terrain des poiriers

Le terrain des poiriers avec création de cheminement piétonnier permettant d'accéder au château et au chemin des carrières. L'aménagement paysager ainsi que l'aménagement du jardin partagé est également prévu.

Tous ces travaux devraient se dérouler sur la période 2019/2020, ils seront couplés avec la remise à l'air libre du Thou dans la plaine du château.

La municipalité espère que ces travaux importants ne généreront pas trop de désagréments pour les Curissois et qu'ils contribueront à l'amélioration de la sécurité ainsi qu'à l'embellissement de la commune.

Jean-Luc Poirier

L'éclairage public et énergies, enjeux d'avenir.

Inventaire

Le patrimoine communal curissois pour l'éclairage public est constitué de 275 points lumineux gérés par 15 armoires de commande.
Les réseaux électriques (basse et haute tensions) représentent 7,5 km de câbles aériens et 12 km de câbles enterrés.
Le réseau de gaz représente 6 km de conduite (moyenne pression).
La mairie, l'école, la cantine, la garderie et la salle des fêtes constituent un ensemble de points de consommations tant électriques que gazières.

Les acteurs

La commune investit dans l'amélioration de son réseau d'éclairage et assume les consommations d'énergie pour le chauffage des bâtiments communaux et l'éclairage public. Elle est adhérente au SIGERLY. Sa contribution communale pour 2018 est de 75600 euros. (Fonctionnement EP, investissement EP, enfouissement).

Le SIGERLY

Le Syndicat Intercommunal de Gestion des Énergies de la région Lyonnaise, en tant que syndicat mixte ouvert assure une mission de service public centrée sur la gestion raisonnée des énergies (bâtiments communaux, éclairage public), la qualité de la distribution d'énergies (électricité et gaz), l'aménagement durable cohérent et sécuritaire du territoire (enfouissement des réseaux).
Il assure également la coordination de groupements de commandes se rattachant à ses compétences et la négociation pour l'obtention de certificats d'économie d'énergie (CEE). Il regroupe 66 communes de l'agglomération lyonnaise dont Curis au Mont d'Or.

L'avenir

Consommations d'énergies

Les remplacements des chaudières de l'école (2017), de la mairie (2012) et de la salle du Vallon (2013) à l'initiative de la commune, ont été réalisés et un contrat de Conseil en Énergie Partagé nous permet de suivre les consommations et les dérives éventuelles quant au dépassement de prévisions des consommations. Les aménagements nécessaires pour contenir les dépenses énergétiques sont réalisés ponctuellement (réglages, programmes horaires de fonctionnement, etc..) et contractualisation des objectifs d'économie dans le marché de maintenance.

Éclairage public

Depuis de nombreuses années des investissements sont engagés dans l'enfouissement des réseaux aériens afin d'embellir les rues du village.
À chaque fois qu'un tel projet est lancé se pose la question du remplacement des luminaires ou de l'implantation de nouveaux points lumineux or l'inflation d'éclairage va à l'encontre des objectifs de réduction de consommation d'énergie, des réductions de la dépense publique et de l'impact écologique. Malgré l'argument des meilleures performances technologiques des ampoules (LED ou autres), changer des équipements sans tenir compte du retour sur investissement n'est pas raisonnable même si la baisse de consommation est réelle.

Dans le chantier d'enfouissement de la rue des Carrières le choix a été fait de réutiliser des candélabres inutiles et éteints car jugés en surnombre autour de la salle du Vallon. Pour prolonger cette action visant à réduire les coûts d'installation mais aussi le nombre de points lumineux et ainsi l'impact sur l'environnement (émissions de Gaz à Effet de Serre liées à la consommation d'électricité non renouvelable, perturbation de la biodiversité nocturne (oiseaux, chauve-souris, mammifères, pollution lumineuse) une réflexion est en cours pour instaurer l'extinction nocturne des rues du village.

Toutes ces actions qui tendent à réduire notre empreinte carbone s'accompagneront inévitablement de changements dans nos habitudes et notre mode de vie. Le réchauffement climatique est engagé, à nous de trouver des voies pour participer à l'effort commun indispensable afin d'enrayer ce phénomène. Ces petits pas ne suffiront pas mais ce sont des pas dans la bonne direction.

Philippe Nicolas

Urbanisme

Vous informer dans cet article de la fin de la révision du plan local d'urbanisme est bien évidemment indispensable et constitue pour ce qui me concerne, une obligation. C'est un sujet important, qui rebute toutefois et qui reste d'un accès difficile pour toute personne non initiée à ce type de document.

Mais en préambule, je tiens à vous faire part de la grande satisfaction que j'ai éprouvée en participant à deux manifestations récentes, organisées parmi d'autres dans notre commune.

Le 6 octobre, en répondant à l'invitation de l'association « A Thou bout de Champs » sur le terrain dit des « Poiriers » j'ai eu le plaisir de rencontrer ce soir-là avec d'autres membres de l'équipe municipale, une trentaine de Curissois. Comme chacun peut le constater, l'association a commencé depuis quelques mois à cultiver partiellement le terrain. Le moment était particulièrement agréable, mais d'une part me retrouver parmi ces Curissois rassemblés et d'autre part, voir revivre en quelque sorte ce terrain, alors que pendant très longtemps, nous avons recherché quelle serait sa destinée, a été pour moi une grande satisfaction. L'aménagement qui devrait être réalisé au cours des premiers mois de la nouvelle année permettra à tous de profiter de cet espace en plein cœur de notre village.
La deuxième manifestation beaucoup plus récente a été celle du 11 novembre où une centaine de Curissois étaient rassemblés autour de notre monument. Tout était réuni pour que cette cérémonie soit belle et la participation en chantant de nos écoliers a été particulièrement touchante.

Donc, pour en revenir à la révision du PLU-H, au moment où vous découvrirez ces lignes, la commission d'enquête publique devrait avoir rendu son rapport et l'approbation de cette révision est prévue par l'Assemblée Métropolitaine au mois de mars. Dans ces conditions, il est possible d'envisager une mise en application de ce nouveau document vers le mois de mai.

Je tiens à rappeler que si le règlement général a été profondément modifié, l'évolution des zonages sur notre commune a été marginale. Il faut aussi souligner les efforts des services de la Métropole pour assurer la meilleure coopération possible étant entendu que l'évolution de terrains situés en plein cœur des Monts d'or et demandée par certains propriétaires reste contradictoire par rapport aux textes législatifs et aux principes retenus pour cette révision.

Par ailleurs et au-delà de cette révision, en matière d'autorisation, si les deux années précédentes avaient été marquées par un faible nombre de demandes, l'activité sur 2018 est restée sur cette tendance :

Au cours des onze premiers mois de l'année :

- Quatre permis d'aménager ont été instruits conduisant au total à la création de trois lots à bâtir,
- Six permis de construire ont été déposés, quatre pour des aménagements divers, et deux pour une construction individuelle,
- Dix-huit déclarations préalables pour des aménagements partiels ont été déposées.

Sur un autre point, je dois aussi vous informer qu'il a été décidé de se doter d'un cahier de prescriptions architecturales qui permettra de clarifier de nombreux points non traités par le plan d'urbanisme. Ce document qui doit être rédigé dans les premiers mois de 2019, devrait être une aide à la décision pour tous les candidats à la construction ou à l'évolution de leur habitation.

Pour terminer, comme l'an dernier, je me permets de rappeler que j'ai toujours souhaité que la voix de Curis puisse continuer à être entendue. Mais force est de constater que la loi « MAPTAM » qui conduira à ne pouvoir élire que quatorze conseillers métropolitains pour les vingt-cinq communes du Val de Saône ne sera pas modifiée.

Alors que chaque commune est partie intégrante de la Métropole, je reste pour ma part persuadé qu'à l'exception des grands projets :

- La commune reste le meilleur niveau pour entendre et traiter de la manière la plus adaptée vos attentes,

- Le Maire est le mieux placé pour synthétiser et porter à connaissance tous les ressentis et par conséquent il est anormal de l'exclure du prochain conseil de la Métropole composé de 150 membres.

Restons optimistes, tout cela ne m'empêche pas de vous souhaiter une très bonne année 2019.

Michel Jaenger

Travaux d'aménagement du village

Des travaux importants vont être réalisés dans le village en 2019. Ceux-ci vont à la fois porter sur l'amélioration de l'entrée sud du village et sur la remise à l'air libre du Thou qui s'écoule actuellement dans une canalisation sous la route des Monts d'Or.

Le Thou

Concernant les travaux du Thou, le ruisseau passe aujourd'hui dans une canalisation sous-dimensionnée en cas de crue. L'objectif est de le remettre à ciel ouvert sur une longueur de 440 m en le redirigeant dans la plaine du Château pour rejoindre le vallon en traversant le bassin historique. Ce bassin, dégradé par la végétation spontanée qui s'y est développée sera déboisé et ses vestiges restaurés. Un projet de collaboration avec des associations locales de restauration du petit patrimoine, très actives et très compétentes, est en cours de d'élaboration. Les curissoises et les curissois seront invités à participer à ce chantier, afin qu'ils s'approprient ce site exceptionnel qu'est le domaine du château de Curis. La plaine du château servira en partie de champ d'expansion des crues et sa lisière sera déboisée afin de retrouver la vue sur le château et ses arbres remarquables.
L'entrée du château sera réaménagée dans le cadre des travaux de réhabilitation de la voirie, pour marquer le seuil du domaine et d'assurer la continuité des chemins piétonniers qui mènent au parc du château et aux sentiers de randonnées.

L'entrée du village et la place de la fontaine

Les travaux débuteront début 2019 par le réaménagement du CD 73 et de la place de la Fontaine.
Concernant l'entrée sud du village ces travaux visent à ralentir la circulation via l'instauration d'une zone 30 et des aménagements contraignant la vitesse (écluse assurant l'alternat à l'entrée sud, plateau ralentisseur).

De nouvelles places de stationnement le long de la route qui sera bordée par des arbres de taille moyenne accompagnés de plantes vivaces participeront, souhaitons-le, à apaiser la circulation. L'enfouissement des réseaux aériens depuis la place de la fontaine jusqu'à l'entrée sud du village a débuté à l'automne 2018 pour redonner un aspect plus accueillant et moins urbain au bel alignement de façades de la rue des carrières.
Les éléments paysagers remarquables du site comme l'entrée du château et les platanes de la place de la Fontaine seront mis en valeur par un parvis et par une ouverture de la place sur la route des Monts d'Or.
Le champ des poiriers, qui accueille un jardin partagé, se verra doté d'un verger et de cheminements piétonniers pour rejoindre l'entrée du château et la rue des carrières. Les contraintes liées au plan des zones inondables imposent de laisser les espaces libres de toute construction pouvant ralentir l'expansion des crues. Cela garantit à cet espace de rester une respiration au cœur du village

Calendrier

Du point de vue du calendrier, l'intervention sur les réseaux enterrés a commencé à l'automne 2018 et l'enquête publique sur La remise à ciel ouvert du Thou est intervenue à mi-décembre. La requalification des espaces publics, et le déboisement de l'ancien bassin du château et sa remise en état, la mise en place de la nouvelle canalisation du ruisseau se dérouleront en 2019. La remise à ciel ouvert du Thou et l'aménagement de la nouvelle entrée pour l'accès au parc du château interviendront fin 2019 - début 2020.

J'espère que ces quelques précisions (bien que redondantes avec l'article de Jean-Luc Poirier, j'en convient) vous seront utiles pour vous faire une idée sur les changements dans notre village dont la qualité de vie est à préserver.

Philippe Nicolas

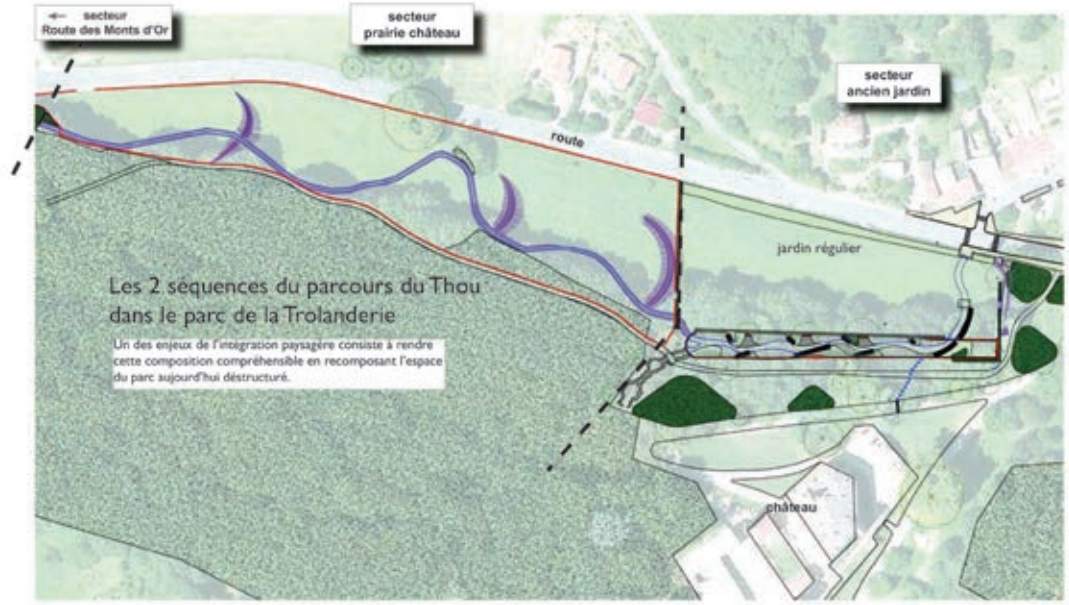

Avant projet remise à l'air libre du Thou

Restauration du patrimoine

Le petit patrimoine rural ou patrimoine de proximité (lavoirs, cabornes, tunnels...) fait partie intégrante du cadre de vie et est un élément essentiel de l'identité de notre territoire. Il est souvent non classé ou non inscrit mais fait partie des biens communaux.

C'est pourquoi depuis maintenant plusieurs années l'équipe municipale essaye d'initier et d'encourager des animations ayant pour but de le restaurer, le réhabiliter, le sauvegarder...
De nombreuses associations de communes voisines ont répondu présentes et permis de restaurer des murs le long du chemin du chêne ainsi qu'une magnifique caborne située sur le terrain communal des ritons.
Pour 2019 une association devrait organiser un stage de deux jours pour faire découvrir les techniques de construction en pierre sèche.

Le 22 septembre une matinée de restauration a été organisée, avec la participation des Curissois, des associations : La pie verte (Poleymieux), Vivre Saint-Fortunat (Saint-Didier au Mont d'Or), Cabornes et petit patrimoine (Saint Cyr au Mont d'or), Lavoirs et petit patrimoine (Limonest), Maison paysanne du Rhône. Cela a permis de donner une touche finale au mur bordant le chemin du chêne. Les travaux se sont terminés par un verre de l'amitié pour remercier toutes ces personnes qui donnent de leur temps pour la sauvegarde de notre patrimoine.

Nous espérons tous que ces petits travaux feront naître des vocations parmi les Curissois et qu'une association à but patrimoniale verra bientôt le jour à Curis.

Jean-Luc Poirier

Le mur bordant le chemin du chêne avant (en haut) et après (en bas)

Fleurissement

Cette année encore notre village s'embellit !

Le massif du lion, à l'intersection de la route des Monts d'Or et de la rue de la Mairie a été entièrement refait en collaboration avec la commune d'Albigny.

Des pots de tailles et de couleurs variés ont été installés devant l'église, aux abords de la salle du Vallon et dans la cour de l'école.

Cette dernière a vu un mur entier se parer de passiflores, de belles plantes grimpantes à feuilles permanentes et à fleurs bleues violettes.

Elles devraient se développer petit à petit jusqu'à recouvrir l'intégralité du mur.

Il y a beaucoup de pots et de massifs dans Curis, n'hésitez pas à nous envoyer vos idées et vos envies !

Frédérique Bavière

Commémoration du 11 novembre
Centenaire 1918-2018

Ce sont plus de deux cents curissois qui ont assisté à la cérémonie de célébration du centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 dont près de cinquante enfants de l'école.

Les élèves depuis le CP jusqu'au CM2 ont entonné devant le monument aux morts la chanson « Le Soldat » de Florent Pagny sous la direction de leurs enseignantes, après avoir participé à l'appel aux morts.

Ce fut un moment de partage intergénérationnel dans le respect de la mémoire de nos Poilus.

Une exposition d'objets, de courriers et de documents gentiment prêtés par les Curissois avait été organisée avec l'aide précieuse de Mr Eric Patissier d'Albigny sur Saône. Nous les en remercions.

Tout le monde a pu en profiter pendant tout le week-end et le lundi était réservé aux enfants de l'école qui ont découvert cela avec intérêt .

Le traditionnel verre de l'amitié a clôturé cette matinée sous le préau dans la cour de l'école.

Hommage aux déportés

Dimanche 29 avril 2018 a eu lieu la cérémonie relative à la journée du Souvenir des Victimes et des Héros de la déportation, en mémoire de René Tachon, jeune déporté curissois.

Devant le monument portant son nom, le Maire a prononcé les allocutions et déposé une gerbe pour ne jamais oublier.

Cette cérémonie ou les représentants des anciens combattants, les pompiers, la famille de René Tachon et les Curissois avaient été invités par la municipalité s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.

Marrons Chauds 2018
Place de la fontaine

Pour bien commencer les fêtes de fin d'année, vendredi 7 décembre, les curissois se sont retrouvés dans une ambiance conviviale autour d'un verre de vin et de marrons chauds offerts par la municipalité.

Malgré un peu de pluie, les curissois sont venus plus nombreux cette année pour le plaisir des grands et des plus petits.

Le Père Noël 2018 - Place de la fontaine

Jeudi 20 décembre, les Curissois se sont retrouvés autour du Père Noël pour la plus grande joie des enfants. Le vin chaud pour les grands et la distribution de papillotes aux enfants ont été très appréciés.

Repas des aînés 2018

Le samedi 1er décembre à midi le traditionnel repas de Noël, organisé par le Centre Communal d'Action Social a réuni près d'une cinquantaine d'invités.

L'ambiance était chaleureuse et le repas s'est déroulé dans la plus grande convivialité. Les convives ont apprécié de retrouver la salle des fêtes et se sont régalés avec l'excellent repas préparé par un traiteur renommé de Quincieux. En mot de bienvenue, Monsieur le Maire a annoncé avec humour que l'âge requis pour être invité l'année prochaine serait de 90 ans. Le tollé général a prouvé que ce repas convivial est très apprécié de tous. Les absents, empêchés se verront offrir un panier gourmand que les membres du CCAS viendront porter à domicile. À l'année prochaine, pour tous les jeunes de 70 ans et plus, bien sûr !

Démarche citoyenne Jardins partagés

Une bien sympathique cérémonie en présence de deux associations curissoises, de la société 3R-Façades et des élus a eu lieu courant juin, en mairie.
La société 3R Façades, dans le cadre d'une démarche citoyenne, à travers la fondation « une façade pour la vie » propose aux associations de personnes âgées de leur attribuer un budget, sur dossier, pour des actions d'animation ou d'activités des clubs.
Le Nouvel Age Curissois, contacté par les élus s'est vu proposé l'acquisition de matériel de jardinage adapté pour nos aînés. Cette démarche de rapprochement intergénérationnel, présentée conjointement à Mme Michelle Jourdan, présidente du NAC et à l'association A THOU BOUT DE CHAMP a été accueillie favorablement par ces deux associations. Le projet ayant été

retenu sur le plan national parmi plusieurs dossiers, une somme de 1 500 euros a été remise par Monsieur Régis Bouchet, représentant la société Vertikal-3R Façades aux associations. En accord avec Madame Michèle Jourdan, cette dotation a été redirigée vers les jardins partagés ATHOUBOUTDECHAMP qui utilisera cet argent pour du mobilier de jardinage et de composteur en bois certifié PEFC ou d'outillage en rapport avec le dossier présenté.

Un conteneur à la salle du Vallon

L'association Monts d'Or Tennis de Table s'est vue dotée d'un lieu de stockage pour ses nombreuses et volumineuses tables de ping-pong. Il s'agit d'un conteneur neuf, en provenance de Chine. La mise en place de ce container a nécessité une dextérité toute particulière de la part du grutier mais aussi de l'aide efficace d'Alain Simon, agent communal, qui avait préalablement à la livraison confectionné au centimètre près les plots en béton.

Sorties scolaires

Classe Auvergne

Les 2 classes de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) sont parties 5 jours à la Bourboule en Auvergne, du 26 au 30 mars 2018.
Malgré le mauvais temps, les enfants ont apprécié le séjour. Ils ont notamment visité le plateau de Gergovie et le Puy de Lemptégy. Cependant, ils n'ont pas pu faire l'ascension du Puy de Dôme mais se sont consolés auprès des chèvres de la ferme des Monts Dore à Murat le Quaire.
D'autres activités culturelles et gourmandes ont complété cette classe découverte : fabrication de Saint Nectaire, atelier émaillage à la Maison de la Pierre de Volvic, jeux au musée de la céramique de Lezoux... Et, bien entendu, les élèves ont passé une journée inoubliable au parc d'attraction Vulcania.

Les Virades de l'espoir

L'école de Curis a soutenu les enfants malades avec l'association « Vaincre la mucoviscidose ».
De nombreuses familles curissoises étaient présentes pour soutenir les enfants (et les maîtresses !) dans leur course de l'espoir, dimanche 30 septembre 2018. Un grand merci à tous.

Sortie classe de CP/CE1 (Mme ADRAIT) et de CE1 (Mme Vinet) à la Maison de la Danse

Jeudi 7 décembre 2017, les élèves ont eu la chance d'assister à un spectacle d'Akram Kan : Chotto Desh. Ce spectacle s'inspire de la vie du danseur, de ses souvenirs d'enfance. Il mêle textes, musique et vidéos.

Ils ont aimé :

« quand Akram danse comme Mickaël Jackson
quand Akram est dans sa barque
quand Akram refuse d'écouter son papa et de s'asseoir sur la chaise
quand Akram fait des acrobaties sur la grande chaise »

Grand succès auprès de tous les enfants !

Marionnettes

Tout au long de l'année scolaire 2018, les classes de maternelles ont travaillé sur un projet marionnettes. Début février, nous recevions à l'école des marionnettistes professionnels : La Compagnie des Mariottes.
Sur deux jours, ces professionnels du spectacle nous faisaient découvrir leur métier grâce à un atelier de manipulation de marionnettes.

Le 2ème jour, ils nous emportaient dans leur univers avec un joli spectacle : « cap sur Kesquidic ».

Merci au Sou des écoles qui a participé au financement de ce projet.

Delphine Cousin
Enseignante en Grande Section

Sortie nature pour la classe de grande section - Jeudi 04 octobre 2018

Début octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre classe Christian Naessens qui a accepté de nous faire partager sa passion pour les arbres, son activité de tourneur sur bois et son engagement pour la protection de la nature.
Après un travail de recherche en classe, nous sommes partis, sac sur le dos, pour une promenade à travers bois.
Grâce à notre guide, les enfants ont pu découvrir leur environnement avec un autre regard.
Nous nous sommes familiarisés avec de nombreuses essences d'arbres, nous avons différencié feuillus et résineux et approfondi nos connaissances sur le cycle de vie des végétaux.
Cette sortie de sensibilisation à la nature et à sa protection fera l'objet d'un travail en classe avec la création d'un répertoire végétal et de promenades régulières en forêt.
Un grand merci à Christian qui est intervenu bénévolement auprès de nos petits Curissois (bénévole à la LPO/agir pour la biodiversité)
Son professionnalisme et son engouement communicatif ont permis de passer un agréable moment de transmission entre générations.

Delphine Cousin

Journées Européennes du Patrimoine 2018

Visite des arbres remarquables du parc du château de Curis au Mont d'Or et des arbres du parc des Monts d'Or à Albigny sur Saône.

Cinquième édition pour Curis, troisième édition pour Albigny, ces sorties « arbres » rencontrent toujours autant de succès : 25 participants de tous âges à chacune de ces deux sorties.
À noter à Curis la venue en « prime time » de la vice-présidente de la Métropole de Lyon, Myriam Picot, accueillie par Philippe Nicolas, adjoint au Maire de Curis, et de moi-même.
Comme chaque année, grâce à une fiche d'identification des arbres, chacun a pu connaître ou reconnaître les arbres de chez nous (tilleul, bouleau, érable, hêtre,...)
Les anecdotes, les QCM, les récits de légendes ont été enrichis cette fois-ci grâce au livre « la majestueuse histoire du nom des arbres » d'Henriette Walter et de Pierre Avenas. Par exemple, les participants ont pu apprendre que le patronyme du marquis de La Fayette tenait son origine du nom du hêtre qu'on appelle aussi fayard dans certaines régions (Fagus sylvatica en latin).
Tout au long de l'année, la LPO, (association de protection de la nature nationale regroupant 46 000 adhérents) organise des sorties naturalistes. Son objet : « agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation ».Plus d'informations sur le site : www.lpo-rhone.fr ou en prenant directement contact avec moi au 06 37 30 74 08.

Christian Naessens
Bénévole à la LPO Rhône, Curis au Mont d'Or

Jardins partagés

Le jardin « A Thou bout de champs » occupe une parcelle communale située au sud de la place de la Fontaine, au coeur du village de Curis au Mont d'Or.

C'est un jardin entièrement collectif, sans parcelle privative, géré par une association d'habitants depuis début 2018.

Ce lieu est ouvert à tous (jardiniers ou non, de Curis ou d'ailleurs) dès qu'un jardinier de l'association est présent sur ce site entre le lever et le coucher du soleil. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus. La participation au jardinage est sans contrainte ; chacun fait ce qu'il veut selon ses disponibilités. Les récoltes sont partagées entre les jardiniers qui cultivent le jardin. L'adhésion annuelle est de 10 €. C'est un jardin écologique qui préserve la biodiversité et exclut les produits phytosanitaires de synthèse ou les engrais chimiques. Ce jardin adhère à la charte de l'écojardinage de la Métropole du Grand Lyon.

Contact : athouboutdechamps@gmail.com
Le blog : http://athouboutdechamps.blogspot.com

ThouAMAPorte

Vous connaissez sûrement ThouAMAPorte ?
Notre AMAP, anciennement dénommée "AMAP de Curis", distribue des paniers fermiers dans le local du Boule d'Or rue du Pontet à Curis-au-Mont-d'Or. Créée fin 2013, elle a bien grandi depuis...

Mais au fait, qu'est-ce qu'une AMAP ?
Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ayant pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine.

Comment ça marche ?
En début de saison, un contrat individuel est signé entre les Adhérents et chaque Producteur. Tous les mercredis, en venant chercher les paniers proposés par les différents producteurs, les adhérents deviennent des consom'acteurs. En effet, grâce à leur engagement pendant toute la saison, ils assurent aux producteurs une sécurité financière non négligeable.

Pour le consommateur, c'est l'assurance de se nourrir de produits locaux de qualité et en grande majorité bio dont il connaît l'origine et la façon dont ils ont été produits. Pour rappel, une agriculture obtient le label bio lorsque la terre n'a pas reçu de produits chimiques de synthèse, ni d'OGM durant 3 années et est contrôlée tous les ans

Comment ça se passe à ThouAMAPorte ?
Actuellement, avec **5 producteurs,** nous avons la chance d'avoir une grande diversité de produits :

David et Aurélien, les maraîchers cultivent sur place les **légumes bios** (Betteraves, carottes, chou-fleur, courge, courgettes, épinards). Ils proposent des paniers Famille, mélimélo ou Duo.

Franck installé à Chasselay fournit les **fruits :** Cerises, abricots, pêches, brugnons, poires, pommes, etc.

Michel de Chaponnay vient une fois par mois avec ses paniers **volailles bio.**

Mélanie et Ludovic produisent **pains** et **farine bio** à Poleymieux-au-Mont-d 'Or. La terre d'Eole.

Adrien vient de Limonest avec ses **produits laitiers bios** chèvre et vache (Lait, yaourts, fromages, faisselle...) ainsi que ses œufs.

Depuis 4 ans, notre AMAP propose aussi des commandes groupées d'agrumes bios de Corse sur le même principe : un contrat, un engagement pour plusieurs livraisons dans l'hiver : Oranges, clémentines, pomelos et citrons ont beaucoup de succès.

Nous réfléchissons à d'autres types de commandes groupées pour diversifier notre offre. Ce développement pourrait se faire en collaboration avec la future Épicerie collaborative de Curis (commerce de proximité qui proposera une alimentation durable privilégiant les circuits courts).

ThouAMAPorte, c'est aussi des moments de convivialité : Des moments festifs et des visites d'exploitations de nos producteurs ponctuent la saison.

Et vous avez du succès ?

Pour la saison, 2017-2018, nous totalisons 120 adhésions : 80 adhérents ont pris au moins un panier et 40 ne prennent que des agrumes.

Nous sommes heureux de constater que de plus en plus de familles avec de jeunes enfants s'engagent dans cette démarche de développement durable.

Le siège de l'association est basé à Curis au mont d'or ainsi que le local de distribution L'intercommunalité se retrouve aussi au niveau des adhérents : 27% habitent à Curis et 23% à Albigny. Cela signifie que 50% des adhérents n'habitent pas le "berceau" de l'AMAP. On retrouve par exemple des Saint-Germinois (12%), des Poleymoriots (6%), des Neuvillois (5%), des Montanois (4%)...

Cette dynamique locale s'exprime également dans le Collectif de l'AMAP, avec 4 Curissois, 4 Albignolais et 1 Montanoise.

Enfin, notre implantation locale se retrouve dans notre action de solidarité : ThouAMAPorte travaille en partenariat avec les Centres communaux d'action sociale (CCAS) pour offrir des paniers à des habitants en difficulté financière. Chaque année, nous proposons cette action à une commune différente.

À savoir aussi...

Si vous êtes intéressé pour devenir adhérent, sachez que vous pouvez toujours vous inscrire en cours d'année sur le site (il y a cependant une liste d'attente pour certains Producteurs). Vous pouvez aussi nous laisser votre email pour être averti du lancement de la prochaine saison (généralement entre Mars et Avril).

L'animation et la gestion de l'association sont assurées par un Collectif. L'objectif de cette forme d'organisation est de permettre à chacun de contribuer selon ses envies, ses compétences, ses disponibilités... dans un cadre égalitaire pour nos membres. N'hésitez pas à nous contacter car vos talents peuvent s'exprimer au sein du Collectif ThouAMAPorte.

Nous contacter
bonjour@amap-thouamaporte.fr
http://www.amap-thouamaporte.fr

État civil

NAISSANCES

Ophélie, Denise, Sylvie PENOT	**25 février 2018**
Romy Florence Chantal MANGIN PAUTONNIER	**05 avril 2018**
Lyne ROUSSEL SERDOUK	**07 mai 2018**
Anna, Amélie, Alexandra POULY	**20 mai 2018**
Gabriel, François NOLIN	**09 juin 2018**
Acanthe, Ercole, Aventin THOLIN COQUIBUS	**24 juin 2018**
Romy, Savivanh KRAVETZ	**10 juillet 2018**
Sacha DEVOS	**28 août 2018**
Feryel BERRA	**29 août 2018**
Lina BORGI	**20 octobre 2018**

MARIAGES

Marie Claire MICHAUDON et Pierre Albert Marie Alexandre BROSSAUD	**24 février 2018**
Caroline Amélie COURTY et Richard Noel Pierre CAYRE	**23 juin 2018**
Emeline Fanny MARET et Grégory Michel David GUILLOT	**22 septembre 2018**

DÉCÈS

Félix Émile PELLETIER	**13 mai 2018**

PACS

Madame Bonnet et Monsieur Astruc	**14 février 2018**
Madame Dailly et Monsieur Hamon	**21 février 2018**
Madame Sacdpraseuth et Monsieur Kravetz	**18 mai 2018**
Madame Lhopital et Monsieur Meunier	**22 septembre 2018**

Le sou des écoles

Le SOU est une Association à but non lucratif (Loi 1901) qui a pour objet d'organiser des événements festifs dont les recettes servent à cofinancer les activités extrascolaires des enfants de l'école de Curis au Mont d'Or.

Aujourd'hui, le Bureau du SOU est composé majoritairement de parents ayant des enfants à l'école de CURIS. Ils s'impliquent en marge de leurs obligations familiales, professionnelles, sportives, et d'autres engagements associatifs. Il faut également souligner l'aide précieuse que nous apportent les anciens du SOU, signe des valeurs saines que porte cette Association.

L'investissement des Bénévoles du SOU (Bureau, Parents, Amis), des enseignantes, et le soutien de l'Équipe municipale, permettent aux enfants d'accéder aux projets et activités programmés par l'École, tout en limitant la contribution financière de leurs parents.

En 2017 - 2018

Séjour
Voyage d'une semaine en Auvergne : Puy de Dôme et Vulcania.

Des sorties pédagogiques et culturelles
Sortie « street art », visite d'un musée Gallo-Romain, spectacle de marionnettes, maison de la danse, Paris d'enfants,...

La contribution du SOU pour cette année scolaire est d'environ **8 800 €** soit plus de la moitié du budget global consacré aux Activités de l'école. Le Vide Grenier du 16 Septembre dernier, qui marque l'ouverture des festivités du SOU, a rencontré un vif succès, avec la participation cette année de Tohu Bohu qui a énormément plu aux enfants !

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2018 - 2019

Le vendredi 16 Novembre 2018
Soirée Beaujolais : à l'occasion de la sortie du Beaujolais Nouveau, le SOU prépare un repas à la salle du Vallon. La soirée se poursuit en musique avec un concert live !

Le samedi 8 Décembre 2018
Vente de sapins (sur commande) et dégustation d'huîtres, saumon fumé et crevettes.

Le dimanche 12 mai 2019
Une randonnée en famille avec pique-nique organisée par le SOU.

Le samedi 29 juin 2019
Organisation de la soirée de la fête de l'école, sur la place du village : repas et concert rock.

Le dimanche 15 septembre 2019
Vide-greniers.

LES MEMBRES DU SOU

L'Association compte une vingtaine de membres actifs, qui donnent de leur temps durant toute l'année, de façon personnalisée. En effet, l'engagement pour le SOU est fonction des disponibilités de chacun durant l'année, mais aussi le Jour J des événements, notamment en fonction des moyens de garde des enfants.

Le SOU est administré par un Bureau dans lequel sont élu(e)s en Assemblée Générale :

• Un Président • Un vice-Président
• Un Président délégué • Un Trésorier
• Un Secrétaire

N.B. : les fonctions sont présentées au masculin pour une question purement pratique. Nous remercions également l'ensemble des personnes qui ont activement contribué au bon déroulement des manifestations du SOU.

L'Équipe est en train de se renouveler, nous avons donc toujours besoin de parents bénévoles pour venir nous aider ponctuellement ou plus régulièrement.

Vous pouvez nous écrire à :
soudesecolescuris@gmail.com

SOU DES ÉCOLES - Mairie
69250 CURIS AU MONT D'OR
Luc DURAND - Président

Comité des fêtes de Curis

La 5e édition du salon « art et saveurs » a eu lieu le 10 juin 2018 et a tenu ses promesses quant à son attractivité pour les exposants et à la fréquentation pour les visiteurs.

La salle du Vallon et ses pelouses forment l'écrin idéal pour accueillir un public curieux, gourmand et enthousiaste devant autant de tentations. Le repas champêtre est l'occasion, au gré du hasard, de rencontrer amis, voisins ou visiteurs de passage en partageant les tables communes. Une convivialité que chacun apprécie. L'enthousiasme des organisateurs bénévoles dont le travail de préparation de cet évènement festif a débuté à la sortie de l'hiver est resté intact pour recommencer en 2019.
Si vous souhaitez rejoindre l'équipe prenez contact avec le Comité des fêtes de Curis pour participer à l'animation de notre si beau village :
comite.curis@gmail.com

Adieu Jean-Louis
Notre ami Jean-Louis nous a quitté brutalement, laissant un grand vide dans notre organisation. D'une fidélité sans faille, il œuvrait discrètement avec une efficacité redoutable notamment grâce à ses talents de cuisinier qu'il a toujours mis au service de notre association. Sa gentillesse et sa grande sagesse nous manqueront. Ses conseils qu'il savait si bien partager avec tact, toujours pertinents, nous ont été précieux et grâce à lui la réussite était au rendez-vous.
Nos pensées vont à Elisabeth, son épouse, ainsi qu'à ses proches.

Les activités enfants de Sports et Loisirs

Sports et Loisirs proposent des activités le mercredi à la salle du Vallon afin d'occuper vos enfants du plus jeune âge à l'adolescence.

- **La Baby gym à partir de 3 ans,**
- **La danse moderne à partir de 5 ans,**
- **Le théâtre à partir de 7 ans,**
- **Une activité art plastique.**

Pour clôturer l'année, un spectacle a lieu fin Juin afin de présenter aux parents, à la famille et aux amis, les progrès des jeunes talents Curissois.

Nous tenons à remercier les intervenants présents tous les mercredis pour l'encadrement des activités, ainsi que pour la préparation de cette belle représentation : Adeline , Monique, Christelle et Yvette.

Même si la nouvelle année a été perturbée par le changement des rythmes scolaires, Sports et Loisirs tient à conserver ces activités dans le futur, nous sommes ouverts sur les propositions de nouvelles activités pour les années à venir.

Toute l'équipe de SLC vous souhaite une excellente année 2019.

Le théâtre de Curis

Représentations les 23-24-30-31 mars 2018

Avignon juillet 20.., comme chaque année au cœur de l'été , la cité millénaire va connaître une douce et contagieuse agitation, un foisonnement unique où se bousculent comédiens, spectateurs d'un soir, curieux, amoureux et théâtreux de tous horizons.

On y parle tous les langages, toutes les langues et parfois même celle de Molière.

Avignon juillet 20.., la douce PLACE DE L'HORLOGE se réveille, alanguie après une nuit trop courte. C'est dans ce décor de théâtre permanent que va se jouer une pièce dans la pièce, des tableaux dans le tableau de la vie... ni noir, ni blanc, mais toujours colorés, vivants, surprenants.

Curis mars 2018, de nombreux Curissois, festivaliers et fidèles connaisseurs sont venus « voir leurs Comédiens, voir leurs Musiciens » interpréter cette comédie en tableaux, truculente et gaie comme la ville à qui elle rend hommage.

Merci à notre troupe curissoise de nous avoir fait revivre avec quelques mois d'avance une douce journée de juillet en Avignon à travers de multiples tableaux mettant en scène tout à la fois, touristes pressés, clients radins, âmes perdues et amoureux de la vie.
Merci à tous les comédiens d'être présents chaque année pour nous amuser encore et toujours,
Merci à Monique pour sa mise en scène et sa bonne humeur.
Merci à Isabelle pour ses décors et sa gentillesse,
Et rendez-vous en avril pour de nouvelles aventures théâtrales...

En attendant une TRÈS BONNE et HEUREUSE ANNÉE à toutes et à tous !

D.F.

THÉÂTRE DE CURIS AU MONT d'OR
ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

CAFÉ

CAFÉ

La voie du sabre japonais
TAKE Lyon Iaidō

Passage de grades, tout un programme.

L'apprentissage de la voie du sabre japonais passe par une pratique régulière en club, un travail intense sur le plan de la concentration, tout en recherchant la détente et le plaisir, faire le calme en soi-même...

Bien que ce ne soit pas un but en soi, l'obtention de grades atteste de la progression de chaque élève lors d'examens de passage. Ils sont à l'initiative de l'enseignant, en club, pour les grades kyu (grades correspondant à la couleur de ceinture dans les autres arts martiaux).

Tout débutant dans la pratique du iaido démarre au 6ème kyu. Les kyu se déclinent dans un ordre décroissant de 6 à 1 avec une durée minimale approximative de 3 mois dans chaque grade (à l'appréciation de l'enseignant).

Viens ensuite dans un ordre croissant l'obtention des grades dan allant de 1 à 7, le 1er dan correspondant au premier palier que constitue l'obtention de la ceinture noire. Les passages de grades se font ici auprès d'un jury lors de stages régionaux ou de séminaires de plus en plus importants à mesure que les dan augmentent. La durée minimale entre les grades devient obligatoire et exponentielle.

Grades	Nom	Durée minimale
6e kyu	Rokkyu	Immédiate
5e kyu	Gokyu	3 mois depuis Rokkyu
4e kyu	Yonkyu	3 mois depuis Gokyu
3e kyu	Sankyu	3 mois depuis Yonkyu
2e kyu	Nikyu	3 mois depuis Sankyu
1e kyu	Ikkyu	3 mois depuis Nikyu
1e dan	Shodan	3 mois depuis Ikkyu
2e dan	Nidan	1 an depuis Shodan
3e dan	Sandan	2 ans depuis Nidan
4e dan	Yondan	3 ans depuis Sandan
5e dan	Godan	4 ans depuis Yondan
6e dan	Rokudan	5 ans depuis Godan
7e dan	Nanadan	6 ans depuis Rokudan

L'examen technique comprend l'exécution de plusieurs kata :

- Du 6ème kyu au 1er kyu : 3 à 5 kata imposés par l'enseignant et choisis dans le "Zen Nihon Kendo Renmei Iaï" (socle commun d'apprentissage comprenant 12 kata).
- Du 1er au 3ème dan : 5 kata imposés par le jury et choisis dans le "Zen Nihon Kendo Renmei Iaï".
- Du 4ème au 7ème dan : 4 imposés par le jury et choisis dans le "Zen Nihon Kendo Renmei Iaï" et 1 choisi dans un KORYU (école ancienne) au choix du candidat.

Il n'existe pas de distinction visuelle sur la tenue du iaidoka (pas de ceinture de couleur par exemple). Le candidat doit porter keikogi (veste) et hakama (pantalon japonais) propres. Le Iaito (sabre d'entrainement) est utilisé pour les grades du 1er au 5ème dan. À partir du 6ème dan l'utilisation du Katana (sabre tranchant) est recommandée voire obligatoire.

Le jugement de l'examen technique impose aux candidats de réaliser très correctement les 4 parties d'un kata : NUKI TSUKE (dégainer), KIRI TSUKE (trancher), CHIBURI, NOTO (rengainer).

Les critères retenus sont :

Le vécu (kimé, zanshin)
L'attitude (la stabilité, la rectitude, l'efficacité potentielle qui se dégage du pratiquant au cours de ses déplacements)
Le rythme (combat réel et non chorégraphié, variation du rythme en fonction des situations ou des phases d'un kata)
La qualité des coupes et du kikentai (placement des mains et des hanches, utilisation correcte du sabre)
La qualité du metsuke (regard) et **la justesse des gestes** qui reflètent la réelle appréciation de la situation
Le respect du cérémonial selon l'école (koryu)
Le respect de la technique.

Un 1er dan à l'honneur au club de Curis !

Cette année, le club de Curis a été marqué par une bonne progression des élèves de grades kyu et l'obtention d'un 1er dan par Guillaume. Nous le mettons à l'honneur !

Cela s'est passé en fin de saison au stage régional de Vedène (Var), encadré par Jean-Jacques Sauvage, 7ème Dan. Nous te félicitons.
Accessible au plus grand nombre, sans distinction d'âge, de sexe ou de condition physique, venez essayer cette discipline traditionnelle japonaise, qui vous aidera à trouver la zen attitude !

Guillaume Clave, 1er dan (au centre), Cédric Aubin, 4ème dan, enseignant de Curis (à gauche), JJ Sauvage 7ème dan (à droite)

La voie du IADO se pratique deux fois par semaine en salle du Vallon, les mardis et vendredis soir de 20h00 à 22h00. L'encadrement est assuré par Cédric AUBIN qui pratique les Arts Martiaux depuis plus de 20 ans, et notamment le Iaido depuis 12 ans. Il est titulaire du 4°Dan Iaido ZNKR (Fédération Japonaise de Iaido / Kendo) et 1°Dan Aikido.

Cours d'essai possible tout au long de l'année.
Infos : www.takelyoniaido.fr
Contact: takelyoniaido@gmail.com

Tai-Chi-Chuan à Curis au Mont d'Or

En lien avec Sports et loisirs, le Souffle du Tai-Chi-Chuan propose des cours de Tai-Chi-Chuan de style Yang traditionnel sur 3 communes du Val de Saône, mutualisés pour permettre aux élèves motivés de pratiquer davantage.

Curis au Mont d'or : le jeudi de 8h30 à 10h, niveaux 1 à 4
Fleurieu sur Saône : le jeudi soir de 18h30 à 21h30, niveaux 1 à 6
Poleymieux au Mont d'Or : le samedi matin de 9h30 à 11h, niveaux 3 à 6

Le Souffle du Tai-Chi-Chuan fait partie des écoles ITCCA et est relié à l'école de Lyon.
Les élèves peuvent ainsi participer aux stages d'été
L 'enseignante Christine Tessier est certifiée par Maître Chu King Hung et est diplômée de la FAEMC.

Des pratiques communes sont régulièrement organisées avec l'école ITCCA de Bourg en Bresse

Pour tout renseignement, consulter le site www.souffletaichi-itcca.com - Christine Tessier : 06 13 08 26 74

Invitation à la recherche d'unité, d'un retour vers Soi en lien avec les autres, le Tai-Chi est une magnifique discipline de développement personnel. Ses multiples facettes en font un art martial à part entière par le sens de ses mouvements qui sont issus de saisies, frappes, esquives. Certains le considèrent comme une danse dans sa composante fluide et gracieuse, pleine d'énergie dans la recherche constante du juste mouvement d'autres le considèrent comme faisant partie de la médecine traditionnelle chinoise en ce qu'elle agit en profondeur sur la structure musculo tendineuse, sur les fascias, tout en permettant une harmonisation et une régulation énergétique.

En fonction des saisons, du niveau des élèves et des besoins, une séance de Tai-Chi comporte différentes pratiques se complétant, et permettant une progression propre à chacun automassages énergétiques, chi kongs taoistes, méditation ,apprentissage d'un enchaînement de 108 mouvements, parfois apparenté à une danse, mais dont chaque mouvement à une signification martiale. Les élèves plus avancés peuvent ensuite aborder le travail avec partenaire, l'apprentissage de l'épée, du sabre, seul ou à deux. Ces pratiques ont une composante très ludique et très intense à la fois. La lenteur d'exécution des mouvements permet des prises de conscience étonnantes.

Le Tai-Chi est sans fin. Chaque prise de conscience, chaque évolution en appelle une autre. Source de beaucoup de joie, il n'en reste pas moins une discipline dont les retours sont en rapport avec notre investissement En lien avec Sport et loisirs, le Souffle du Tai-Chi-Chuan propose des cours de niveaux dans les Monts d'or et Val de Saône et sur Bourg en Bresse avec l'itcca Bourg en Bresse Une mutualisation de fonctionnement permet aux élèves de pratiquer sur trois communes : Curis au Mont dOr, Fleurieu sur Saône et Poleymieux au Mont d'Or. Les cours à Curis ont lieu le jeudi matin de 8h30 à 10h niveaux 1 : débutants intégrés au cours moyens. Les cours à Fleurieu ont lieu le jeudi soir de 18h30 à 21h30 débutants et niveaux 2 , puis groupe des avancés. Les cours à Poleymieux ont lieu le samedi matin de 9h30 à 11h : niveaux moyens et avancés.

Monts d'Or tennis de table

Le plaisir de jouer... la performance en plus !

L'association Monts d'Or Tennis de Table accueille une cinquantaine de licenciés de tout âge et de tout niveau venant de Curis ainsi que des communes environnantes.

Adultes, enfants, compétiteurs et loisirs, se retrouvent à la salle du Vallon une à plusieurs fois par semaine pour apprendre, pratiquer et se perfectionner dans une ambiance détendue et conviviale. Ceux qui le souhaitent peuvent suivre un entraînement dirigé sous la houlette de Dimitri Duflot, pongiste émérite qui évolue en régional et entraîneur du club depuis la troisième année consécutive.
L'année 2018 a été l'occasion pour le club d'organiser en septembre un tournoi en mode coupe Davies (un pongiste licencié associé à un non-licencié) afin de faire découvrir le club aux non-adhérents tout en passant une soirée festive et conviviale. La rentrée 2018 a également vu la création, pour la première fois de son histoire, d'une équipe féminine qui s'ajoute aux six équipes masculines existantes qui évoluent en championnat semaine ou week-end du niveau départemental jusqu'au niveau régional 2.

Pour nous contacter :
Facebook : facebook.com/montsdortt
Par mail : montsdortt@yahoo.fr
Par téléphone (Alessandro, président) : 06 03 31 25 62

LES ENTRAÎNEMENTS

- Le mercredi de 18h à 19h :
  entraînement dirigé pour les enfants (premier groupe)
- Le mercredi de 20h à 21h30 :
  entraînement des adultes compétiteurs
- Le mercredi de 21h30 à 23h :
  jeu libre pour les adultes
- Le vendredi de 18h à 20h :
  entraînement dirigé pour les enfants (second groupe)
- Le vendredi de 20h à 21h30 :
  entraînement dirigé pour les adultes loisirs
  et le premier niveau de compétition (D3)
- Le vendredi à partir de 21h30 :
  jeu libre ouvert à tous

LE TOURNOI OUVERT À TOUS

Une fois tous les deux mois est organisé le vendredi à partir de 20h, un tournoi ouvert à tous, que l'on soit membre du club ou non, expérimenté ou pas, jeune ou moins jeune. Ce tournoi à handicap se prolonge autour d'un verre et d'un petit buffet... Alors, n'hésitez pas à vérifier les dates sur Facebook et à nous rejoindre !

Société de chasse de Curis

Sécheresse

Le temps très sec de cet automne n'est pas sans conséquence sur la flore et la faune des Monts d'Or. Les points d'eau se font rares, et certains habitants de la commune résidant à proximité du Thou ont pu avoir de bien désagréables visites. Des sangliers cherchant un terrain meuble pour fouiller et se souiller ont, localement, causé un tort certain, sans qu'une prévention efficace soit possible.

Les chevreuils se mettent au bio

Au printemps, d'autres animaux s'étaient signalés : les chevreuils ont pris goût aux salades et aux fraisiers du GAEC « Le boule d'Or » (qui fournit l'AMAP de Curis). Compte tenu de l'ampleur des dégâts et du lourd impact économique susceptible d'en découler, la Société de Chasse a prêté et mis en place une clôture électrique représentant 3 km de fil, aidée techniquement et financièrement par la Fédération départementale, et matériellement par le Groupement des Sté de chasse des Monts d'Or.

Nettoyage de Printemps

Lors de la traditionnelle sortie du printemps, les petites et grandes mains se sont encore montrées présentes et très efficaces. Merci à tous les participants pour ce très bon état d'esprit !

Bienvenue au Rammo d'Or pour l'année 2018-2019 !

Le Rammo d'Or est un relais petite enfance, géré par une association intercommunale, sur 5 communes des Monts d'Or, en partenariat avec la CAF et la PMI.

C'est un lieu d'information, d'orientation et d'échanges pour les parents et pour les professionnels (ou futurs) de l'accueil individuel : assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile.
Les permanences ont lieu : Lundi de 13h à 19h, mardi de 15h à 17h30 et jeudi de 13h à 17h30.

Différents services sont proposés aux adhérents par l'animatrice responsable du relais :
- Un accompagnement à la recherche d'un mode d'accueil
- Une information sur le contrat de travail.
- Un soutien à la professionnalisation par la formation continue
- Des spectacles « petite enfance »
- Un partenariat avec la micro-crèche et l'école.
- Des soirées débat
- Chaque matin (sauf pendant les vacances scolaires) un temps collectif sur chacune des 5 communes :

  • Lundi à St Romain (dans la salle du périscolaire) de 9h15 à 11h30 pour 17 personnes (enfants et adultes).
  • Mardi à Albigny (salle communale) de 8h30 à 11h30 pour 20 personnes.
  • Mercredi à Curis (salle périscolaire) de 9h à 11h30 pour 20 personnes.
  • Jeudi à Poleymieux (salle communale) de 8h30 à 11h30 pour 18 personnes.
  • Vendredi à St Germain (salle espace Maintenue avec les jeux de la ludothèque) de 8h30 à 11h30 pour 20 personnes. Deux groupes s'alternent tous les 15 jours.

Les assistantes maternelles ont la possibilité d'aller sur un autre temps collectif que celui de leur commune, dans la mesure des places disponibles.

Les temps collectifs ont pour objectif de permettre :
- aux assistantes maternelles et aux employées au domicile et aux parents de se retrouver, de se connaître, d'échanger et de s'informer dans un lieu convivial,
- de découvrir les enfants dans un milieu collectif et de les accompagner dans cette nouvelle situation,
- aux enfants d'apprendre progressivement la vie en collectivité, c'est-à-dire le contact avec d'autres enfants et d'autres adultes,
- de trouver des activités d'éveil stimulant leur autonomie et leur développement psychomoteur.

Sont accueillis pendant les regroupements, tous les enfants de moins de 6 ans des personnes adhérentes au relais (en garde chez les assistantes maternelles, par des employées à domicile ou par les parents) et éventuellement leurs propres jeunes enfants.

Deux lits en bois pliables sont à disposition pour les plus jeunes qui ont besoin d'un temps de sieste le matin dans une salle attenante.

Les espaces de jeux se trouvent toujours aux mêmes emplacements. Les enfants ont la possibilité de se diriger librement vers des jeux différents : l'espace sensoriel pour les bébés qui ne se déplacent pas, l'espace symbolique avec le jeu d'imitation (dînette, poupées, bricolage, docteur) ou de mise en scène (garage, voitures, personnages, ferme et animaux), l'espace assemblage (encastrement, construction), l'espace psychomoteur (pour sauter, ramper, courir...)

Je propose aux enfants des temps ritualisés pour qu'ils aient les mêmes repères dans l'espace et le temps.

Déroulement d'un temps collectif :
1/Pendant que les enfants sont en jeu libre observés par leur assistante maternelle, les professionnelles de l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile) échangent sur leurs pratiques professionnelles.
Le jeu libre permet non seulement de nourrir leur imaginaire et leur créativité, mais les enfants se retrouvent aussi confrontés à leurs pairs et ont donc des interactions entre eux.

2/Nous nous rassemblons assis sur les tapis pour nous dire bonjour (Par la fenêtre ouverte) et chanter (proposition de cartes de chansons choisies par les enfants).

3/Je propose aux enfants un temps moteur : soit motricité imaginaire, ou utilisation de matériel détourné pour courir, sauter, ramper, grimper, marcher à petits/grands pas...

4/Je présente un atelier aux enfants auquel ils choisissent de participer ou non. Les activités sensorielles varient : manipuler, sentir, goûter, voir, écouter...

Quelques exemples : Les enfants ont suivi le parcours sensoriel de la chasse à l'ours (d'après l'histoire de Michael Rosen et Helen Oxenbury). Certains ont peint leur carton cabane. Nous avons aussi accueilli Léon hérisson qui est venu nous présenter son panier des saisons... avec l'automne. Il reviendra à chaque saison bien sûr ! Il y a la semaine des goûts ou atelier « ombre et lumière »...

Je sollicite parfois les parents pour que les enfants apportent quelque chose, sans obligation, en fonction du thème. Il est rassurant pour l'enfant que ses lieux de vie connaissent une continuité, que les adultes qui l'accompagnent soient en lien.

5/ Nous rangeons les jeux tous ensemble, en accompagnant les enfants à le faire progressivement.

6/ Nous nous retrouvons sur les tapis assis pour un temps calme d'histoires, avant de nous dire au revoir.

J'utilise souvent les albums jeunesse et parfois le kamishibaï (petit théâtre japonais d'histoires).

Je renouvelle les livres dans les bibliothèques de St Germain, d'Albigny, ainsi qu'à la médiathèque de Neuville. Les livres développent l'imaginaire et le langage des enfants. Ils les confrontent à leurs émotions... Bref comme le dit Marie Bonnafé « Les livres c'est bon pour les bébés ! ».

Fabienne Bitaud : Je suis la nouvelle animatrice du relais, arrivée mi-janvier 2018. Je suis Éducatrice de Jeunes Enfants. C'est avec plaisir que je vous rencontrerai...
Animatrice Responsable du Relais Petite Enfance

Le « Rammo d'Or »
2 chemin de Maintenue 69650
Saint-Germain-au-Mont-d'Or
Permanences : Lundi 13-19h / Mardi 15-17h30 / Jeudi 13-17h30
Tél. 04 28 29 55 02
rammodor69@gmail.com
www.rammo-d-or.com

Albijeunes
Quoi de neuf à l'accueil de loisirs ?

Retour sur les vacances d'été
Cet été, le centre de loisirs d'Albijeunes a pu accueillir les enfants de 3 à 11 ans du 9 au 27 juillet 2018 et pour la première année du 27 au 31 août.

Ainsi, nous comptions 24 enfants de moins de 6 ans et 36 jeunes de 6 à 11 ans. Les projets d'animation ont été variés et riches dans leurs contenus. Tous les enfants ont participé à une journée Inter-centre au Parc de la Tête d'Or avec le centre de loisirs de Solaize, géré également par AgDS.

En avant pour la rentrée !
Après ce bel été, la rentrée scolaire s'est bien déroulée. Nous accueillons entre 30 et 46 enfants de plus de 6 ans sur les temps périscolaires et 20 à 28 enfants de moins de 6 ans.

Les programmes d'animation sont élaborés par période et entrecoupés par les vacances scolaires. Au programme, l'accès aux nouveaux sports, des activités manuelles ou encore de l'initiation à la Zumba...

Le plan mercredi, c'est parti !
Avec la modification des rythmes scolaires, la Municipalité s'est inscrite dans « le plan mercredi ». C'est ainsi que le centre de loisirs est ouvert le mercredi de 7h30 à 18h30.

Au vu des demandes des familles, la Mairie a demandé à AgDS d'adapter la capacité d'accueil des enfants. De 25 places, nous passons désormais à 40. Le centre de loisirs accueille 16 enfants de moins de 6 ans et 24 enfants de plus de 6 ans.

Du côté des ados
Le secteur « ados » est à nouveau ouvert ! Le programme d'activités est travaillé avec l'ensemble du groupe afin de répondre au maximum aux besoins et attentes des jeunes.

Pour rappel, le secteur « ados » est ouvert le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 17h à 19h. Nous proposerons quelques samedis dans l'année.

Déjà bientôt les prochaines vacances...
La programmation des vacances d'automne est en cours. Les inscriptions débuteront le lundi 1er octobre. Le dossier d'inscription sera envoyé par mail aux familles.

L'équipe AgDS Albijeunes

Festival Démon d'Or 2018
Une magnifique 14e édition mais un bilan financier difficile

Du 29 juin au 1er juillet, les vertes collines de Poleymieux au Mont d'Or ont vibré de plaisir aux sons Dub, Hip-Hop, Electro des artistes programmés par le Collectif Démon d'Or.

Pendant 3 jours, ce sont plus de quarante artistes et groupes qui se sont relayés sur les très belles scènes du festival pour le bonheur des festivaliers. Un temps estival magnifique, une programmation éclectique alliant têtes d'affiches confirmées et découvertes prometteuses, une ambiance incomparable qui fait depuis toujours la réputation du festival, une équipe de bénévoles exaltés, une scénographie originale, un site repensé et agrandi, des nouveaux espaces de restauration et animations, tout était mis en place pour faire de cette 14e édition une des plus belles depuis la création du festival. Pari gagné tant les retours sont élogieux quant à la qualité de l'accueil et de l'organisation. Malheureusement, le festival encaisse cette année une nette baisse de fréquentation. Avec un point d'équilibre très élevé et un autofinancement à 90%, le déficit s'élève aujourd'hui à 180 000 €.

Le festival est donc plus que jamais en grande difficulté financière et son avenir est sérieusement mis en jeu.

Malgré ce coup dur financier, les organisateurs, grisés par les retours très positifs et poussés par l'attachement qu'ils ont pour cet événement et ce territoire, comptent bien mettre les bouchées doubles pour permettre la réalisation de la 15e édition du festival Démon d'Or en 2019. Le Collectif Démon d'Or a aujourd'hui besoin du soutien de tous pour l'épauler dans cette mission et pour continuer à faire vivre encore longtemps l'esprit du Démon d'Or !

Vous souhaitez aider le collectif Démon d'Or, n'hésitez pas à faire un don sur la page de collecte de l'association :
www.helloasso.com/associations/collectif-de-mon-d-or/collectes/soutien-aufestival-demon-d-or

Curis en images

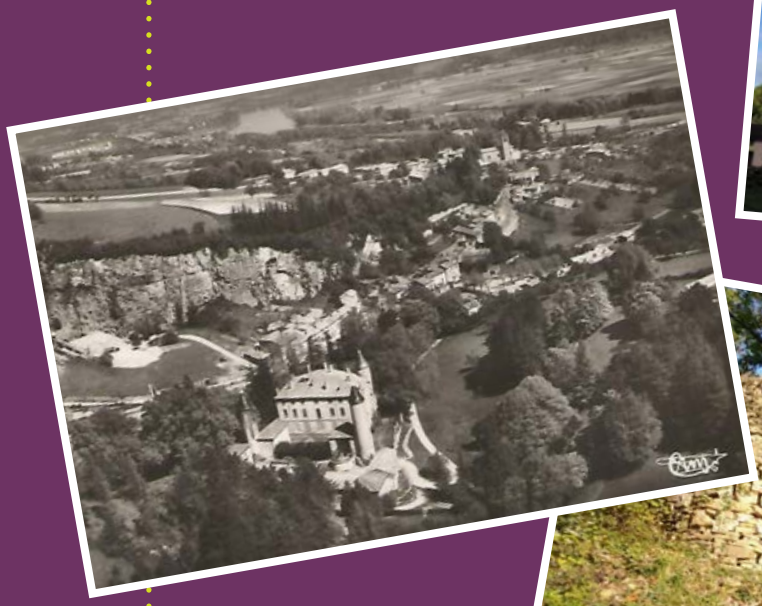

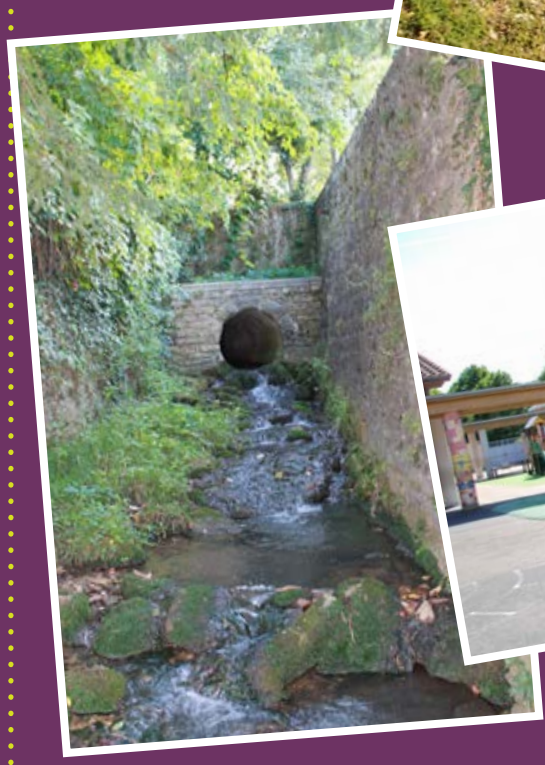

Curis en images